



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## Deux chambres de commerce de Lanaudière s'unissent afin d'appuyer le projet structurant de l'Est (PSE)

**Repentigny, le 6 juin 2023** — Les chambres de commerce de la MRC de L'Assomption et des moulins font front commun pour appuyer le projet structurant de l'Est (anciennement le REM), réclamé récemment par les maires de différentes municipalités du Grand Montréal, à savoir L'Assomption, Mascouche, Repentigny et Terrebonne.

Selon les dirigeants de ces grandes associations d'affaires, le scénario ayant une plus-value pour leurs entreprises et travailleurs concerne le prolongement des antennes Marie-Victorin jusqu'à Mascouche en passant par Laval et Terrebonne le long de l'A-25, de même que Pointe-aux-Trembles vers Repentigny. Plus encore, ils estiment l'importance d'ajouter une nouvelle station en plein cœur du quartier industriel de Montréal-Est qui est actuellement en revitalisation.

### **PSE : un investissement plutôt qu'une dépense**

Sachant que la congestion routière coûte collectivement des milliards de dollars, les Chambres de commerce plaident pour que l'Autorité régionale du transport métropolitain (ARTM), de concert avec le gouvernement du Québec s'engagent rapidement à établir une connexion performante du PSE avec leurs divers pôles d'emplois qui sont présentement mal desservis. Devant une pénurie de main-d'œuvre flagrante qui freine la croissance de plusieurs entreprises, un projet structurant et unifié à l'image du PSE parviendrait à augmenter le recrutement, la rétention et la productivité des employés, de même qu'accroître la compétitivité de leurs activités. La mise en œuvre de ce nouveau tracé atténuerait la surcharge de notre réseau routier, ce qui faciliterait davantage la mobilité des marchandises, tout en répondant aux enjeux liés aux retards de livraisons. Convaincus que le PSE incarne une solution incontournable afin de stimuler l'économie, réduire les émissions de GES, améliorer la qualité de vie des citoyens et réduire la congestion routière, le scénario proposé contribuera également à l'attractivité et à la vitalité de la grande métropole.

*« L'autoroute 40 qui longe notre MRC est l'une des plus achalandées du Québec. Chaque jour, près de 200 000 véhicules et camions de transport empruntent cet axe névralgique au coin de l'A-640. Pour nos entreprises, le recrutement est un grand défi alors si en plus, on rajoute le transport comme obstacle, c'est majeur. Le prolongement du PSE à Repentigny constitue une carte maitresse pour assurer la mobilité de nos travailleurs et favoriser le dynamisme de notre économie locale et régionale. Il y a vraiment un sentiment d'urgence de notre communauté d'affaires pour que l'ARTM et le gouvernement confirment son intégration dans le sud de Lanaudière. Il fait éviter à tout prix de faire une erreur stratégique en planifiant un chantier de transport collectif de cette envergure sans considérer les acteurs économiques de Lanaudière qui participent eux aussi à la croissance du Grand Montréal ».*

- Benoît Delisle, président de la Chambre de Commerce de la MRC de L'Assomption

*« Ce nouveau tracé de transport structurant offrirait un accès direct aux principaux pôles de déplacements permettant aux entrepreneur.e.s de Mascouche et de Terrebonne d'accéder plus efficacement et rapidement vers les villes de Laval et de Montréal. Plusieurs citoyens et citoyennes de ces villes voisines sont réticent.e.s à venir travailler dans la MRC Les Moulins. Cette réticence s'explique en grande partie par les enjeux de mobilités actuels, plus particulièrement la congestion routière. Un réel frein au développement économique de notre région et une entrave à la qualité de vie de nos citoyens. Ce projet doit se concrétiser, et ce, dès maintenant. »*

- Pierre Berthiaume, président-directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins

## **Conclusion**

Les chambres de commerce visées désirent appuyer le projet structurant de l'Est qui vise à faire circuler le PSE à travers nos différentes régions. Elles encouragent fortement les personnes concernées à poursuivre l'analyse de ce projet en incluant nos différentes municipalités. Ce projet ne pourrait qu'engendrer des impacts positifs que ce soit économique ou démographique. Il permettrait aux différentes villes de mieux avantager et desservir leur population.

**Source : Karen St-Onge**

Conseillère aux communications

Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption

[communications@ccmla.ca](mailto:communications@ccmla.ca)